

Étude : Estimer l'effet des frontières provinciales sur le commerce

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 14 septembre 2017

L'histoire économique du Canada est empreinte des efforts déployés pour lier les économies provinciales par le commerce. Malgré ces efforts, l'étude publiée aujourd'hui indique que les frontières provinciales pourraient en fait nuire au commerce. De 2004 à 2012, les échanges commerciaux observés entre les provinces correspondent à un niveau qui serait attendu si un équivalent tarifaire de 6,9 % était imposé au commerce interprovincial.

Lorsque des approches similaires sont appliquées aux États-Unis, rien n'indique que les frontières entre les États nuisent au commerce interétatique.

L'estimation de l'effet des frontières prend en compte une multitude de facteurs ayant une incidence sur le commerce interprovincial, les obstacles provinciaux non tarifaires (p. ex. les différences relatives aux normes de produits) n'étant que certains d'entre eux. L'estimation de l'effet des frontières sur le commerce repose sur la prise en compte du coût du commerce des marchandises, qui augmente en fonction de la distance entre les régions, et de la capacité des économies de la région commerçante à générer et à absorber les flux commerciaux. Après avoir pris en compte ces facteurs, l'étude indique qu'en moyenne, de 2004 à 2012, le commerce régional à l'intérieur des frontières provinciales était 53 % plus élevé que le commerce régional entre les provinces. En l'absence d'effet des frontières, le commerce régional au sein des provinces et entre les provinces devrait être égal lorsque les autres facteurs sont pris en compte.

Les estimations ont été calculées à partir d'une [nouvelle base de données](#) qui permet de mesurer les biens échangés, à l'exception des marchandises acheminées par pipeline, au sein des provinces et entre ces dernières, à l'échelon infraprovincial.

Le document de recherche « [Parcourir tout le trajet : estimer l'effet des frontières provinciales sur le commerce lorsque l'unité géographique compte](#) », qui fait partie de la *Série de documents de recherche, Direction des études analytiques (11F0019M)*, est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Danny Leung au 613-951-2574 (danny.leung@canada.ca), Division de l'analyse économique.

